

UNE HISTOIRE JURIDIQUE DE L'OCCIDENT

LE DROIT ET LA COUTUME (III^E - IX^E SIÈCLE)

Cette histoire juridique de l'Occident, dans une perspective anthropologique, prend en compte un espace et un temps élargis. L'espace est celui de l'Europe de l'ouest qui relevait de Rome et de son droit. Le temps, celui de l'Empire des derniers siècles jusqu'à l'orée de ce Moyen-Âge que Georges Duby disait « classique ». Cette période a été considérée par Peter Brown comme une longue Antiquité tardive et, dans le domaine juridique, certains éléments semblent aller dans ce sens : la survivance des codes impériaux, la constitution d'un premier droit de l'Église, le maintien d'une pratique formulaire, les calques romains dans les lois dites « barbares » et les échos d'Isidore de Séville jusqu'en Irlande. Mais le droit romain des abrégés du code ou des formulaires est un droit populaire, qui compose avec des pratiques provinciales, et si le droit qu'établit l'Église au IV^e siècle respecte celui de la *res publica*, il n'en est pas moins une nouveauté. Les lois barbares s'efforcent d'adapter les coutumes des nations aux exigences de l'ordre impérial : la permanence de l'Antiquité en droit, surtout dans le nord de l'Europe, est peut-être plus une illusion de forme qu'une réalité de fond. C'est ainsi que tous ces courants confluent pour former un droit vivant qui, à travers ses déclinaisons multiples, peut être qualifié d'« européen ».

Soazick Kerneis est professeur à l'université Paris-Nanterre et dirige le Centre d'histoire et d'anthropologie du droit.

Elle a coordonné le travail d'une équipe d'historiens du droit, membres ou proches de ce centre : Christophe Archan (université Paris Nanterre), Alexandre Jeanmin (université de Bourgogne), Aude Laquerrière-Lacroix (université de Reims Champagne-Ardenne), Aram Mardirossian (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Jean-Pierre Poly (université Paris-Nanterre).

[www.puf.com]

33 € TTC France

ISBN : 978-2-13-058782-8

Crédit : Page tirée de « Liber Iudiciorum » (Lex Visigothorum ou Code de Receswinthe ou Livre des Jugements), texte de lois du royaume wisigoth, écrit à l'époque de Receswinthe en 654. Bibliothèque nationale, Madrid © Prisma/Archivo/Leemage



Sous la direction de
Soazick Kerneis

UNE HISTOIRE JURIDIQUE DE L'OCCIDENT
(III^E - IX^E SIÈCLE)

puf

25mm

Sous la direction de
Soazick Kerneis

UNE HISTOIRE JURIDIQUE DE L'OCCIDENT

LE DROIT ET LA COUTUME (III^E-IX^E SIÈCLE)



NOUVELLE
CLIO

puf